

tains à la Chambre, l'autre jour. Le Canada a besoin d'accroître ses capacités professionnelles et il ne doit pas gaspiller la plus grande ressource dont il dispose. Nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes ont les talents nécessaires pour acquérir une formation universitaire, technique ou professionnelle. Pour la leur fournir, il nous faut plus d'universités, plus de matériel et plus de professeurs.

J'aimerais citer certains chiffres concernant la médecine, parce qu'il y a là un véritable embouteillage. Tout d'abord, nous avons besoin de cinq nouvelles écoles de médecine au Canada pour recevoir les étudiants en médecine qu'il nous faudrait former. Aujourd'hui, nous manquons de médecins. Depuis des années, les diplômés en médecine ne sont pas assez nombreux. Il me suffira de citer les chiffres des dix dernières années pour montrer que, pendant cette période, nous avons eu environ par année 800 diplômés en médecine de nos 12 écoles de médecine tandis que 600 médecins ont immigré au pays par année. C'est la situation actuelle et elle prévaut depuis dix ans, sauf que les médecins immigreront de moins en moins au Canada.

Nous aurions dû, pendant ces années-là, organiser graduellement des écoles de médecine. Loin de moi l'idée de jeter la pierre, ce serait trop facile. Toutefois, si je remonte plus de dix ans en arrière, je me souviens d'un discours prononcé par un ancien premier ministre du pays, le très hon. Louis Saint-Laurent, à l'Université Queens de Kingston. Il avait alors déclaré que les universités recevraient de plus en plus de subventions sans conditions. Sauf erreur, c'était en 1948. Le gouvernement d'alors, aurait dû savoir que le problème actuel se poserait. Je tiens ces propos parce que c'est la population qui souffrira si nous manquons de soins médicaux.

Je crois que les médecins font tout leur possible pour donner ce service, mais nous avons le problème ardu d'essayer de faire construire des écoles de médecine où il le faudrait. Malheureusement, il est aussi plus difficile qu'en 1947 et 1948 de trouver des étudiants en médecine. Je me souviens qu'à l'époque, les écoles de médecine refusaient chaque année de 1,400 à 1,500 inscriptions qu'elles ne pouvaient accepter. Les étudiants en médecine ou ceux qui songeraient à le devenir y regardent de plus près et se lancent dans les sciences, où l'on est probablement un peu mieux récompensé. Ce qui pourrait se passer sous un régime d'assurance médicale n'est pas non plus sans les inquiéter.

Il faut de sept à dix ans pour devenir médecin, et cela, une fois que vous avez les immeubles, le personnel et l'équipement. Notre rôle, cependant, est de fournir les fonds. On

devrait probablement augmenter, en outre, le montant de la subvention par personne. En six ans, monsieur l'Orateur, nous l'avons doublé, et je me demande s'il ne faudrait pas le doubler encore une fois. Il faut aménager et équiper les salles de cours, trouver les professeurs. Il en coûte de 200 à 800 dollars pour suivre un cours de médecine et peut-être davantage dans le cas de certains cours de science.

D'après le rapport Hall—écoutez bien, monsieur l'Orateur—en 1973, nous devons avoir 7,100 médecins, 42,000 infirmières, 2,130 dentistes et cinq écoles de médecine de plus que nous avons actuellement. Tout cela avant dix ans. Autrement dit, en 1973, il va nous manquer plus de 6,000 médecins. C'est une chose dont nous aurions pu facilement nous rendre compte, car nous connaissons les chiffres de la population et le taux d'accroissement. Nous obtenions plus de 40 p. 100 de nos médecins grâce à l'immigration. Deux des écoles de médecine recommandées seront vraisemblablement construites en Ontario, une à McMaster, l'autre à Sunnybrook.

Je propose au ministre l'adoption d'une clause en vertu de laquelle le prêt de \$1,000 dont il parle, j'espère que le ministre écoute, car je constate qu'il est en discussion actuellement, mais j'espère qu'il écoutera cette recommandation: un étudiant en médecine doit suivre des cours beaucoup plus longs, chaque année que les autres étudiants. Les frais de scolarité des étudiants en médecine, en art dentaire et en sciences sont les plus élevés, mais le bill ne comporte aucune disposition à cet égard. Je demande au ministre de prendre les mesures voulues, car un étudiant en médecine ne dispose que de trois mois pour gagner de l'argent en vue de payer ses frais de scolarité.

L'hon. M. Gordon: Je voudrais poser une question à l'honorable député. Je crois que sa proposition a du bon et je conviens que l'étudiant en médecine doit en général travailler très fort. Je me demande si l'honorable député conviendrait que la rémunération des médecins est peut-être plus élevée que celle de tout autre membre des professions libérales, selon des statistiques récentes?

M. Rynard: Je suis heureux que le ministre me pose cette question, car il a raison. La seule chose qu'il n'ait pas mentionnée, c'est qu'il en accaparera la plus grande partie en impôts sur le revenu.

J'ajoute que les études de médecine sont longues. Ce régime de prêts est établi sur une période de quatre ans, mais les cours de médecine durent six ans. Je demande au ministre d'en tenir compte, car nous allons